



# Observatoire de la dépense Publique

*Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo*

---

## **RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE DU PROJET :**

*Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC.*

*Décembre 2017-janvier 2018*

Financé par :



Février 2018

## **0. INTRODUCTION**

L'Observatoire de la dépense publique, ODEP a reçu de la Coopération Britannique (DFID) un fonds pour la mise en œuvre du projet « *Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* », pour une durée de 9 mois.

Ce projet compte impliquer à la fois les organisations de la société civile, les organes de contrôle (la Cour des Comptes, l'Inspection Générale des Finances et le Parlement), la Commission Electorale Nationale Indépendante et le gouvernement. Il sera question, dans le cadre de son exécution, de susciter un débat public et de faciliter un dialogue constructif : sur l'état de la gouvernance du budget alloué aux opérations électorales et son exécution, en vue d'accroître la transparence et la redevabilité de la Commission Electorale Nationale Indépendante, du Gouvernement et du Parlement.

L'objectif global de ce projet est d'améliorer la transparence et de la redevabilité du financement du processus électoral en RDC.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Amener le Gouvernement et la CENI à améliorer la Transparence du budget alloué aux opérations électorales et son exécution conformément au cycle électoral ;
- Inciter à l'engagement des organes de contrôle dans le contrôle du budget alloué à la CENI ;
- Amener la CENI à communiquer davantage avec la population sur l'exécution de son budget.

### **0.1. Contexte**

Entre décembre 2017 et janvier 2018, la mise en œuvre du projet a été marquée, par :

- ◆ La publication par la CENI d'un calendrier électoral assorti de plusieurs contraintes, notamment financières ;
- ◆ Le vote par le Parlement et la promulgation par le Président de la République de la Loi électorale et de la Loi de finances 2018 ;
- ◆ Publication par la CENI, au grand public et de manière détaillée, du budget des opérations électorales 2018 ;
- ◆ L'acquisition par la CENI d'un premier lot des machines à voter et le début de la campagne sur l'utilisation de la machine à voter auprès des partis politiques.

## **I. ATTEINTE DES OBJECTIFS ET REALISATION DU PROJET**

Entre Décembre 2017 et Janvier 2018, l'ODEP a réalisé trois activités du premier objectif du projet :

**Objectif spécifique 1 : Amener le gouvernement et la CENI à améliorer la Transparence du budget alloué aux opérations électorales et son exécution conformément au cycle électoral**

### **I.1. Activités réalisées**

Pour la deuxième tranche, les activités réalisées sont les suivants :

#### **I.1.1. Organisation des programmes radio-télévisés**

##### **a. La conférence de presse**

Les résultats d'analyse menée par l'Observatoire de la Dépense Publique ont été partagés avec la presse le 12 janvier 2018. 10 organes de presse (CKTV, CCTV, RTVS1, B-one ; Kin 24, Congo Web, Top Congo, Radio Okapi, RTL, Le phare, Le Potentiel, Forum des AS) et 3 média en ligne (Le Phare, Actualité.cd et Zoom Eco) ont pris part à cette activité. (***Voir en annexe le plan de diffusion***).

La conférence de presse a permis une large diffusion des constats relevés par l'analyse. Ces éléments sont :

- La non organisation des élections provinciales et locales prévues pour 2015, alors que le Gouvernement a payé cette dépense pour un montant de 61.404.943. Montants ayant servi uniquement aux préparatifs élections provinciales, municipales et locales ;
- Le paiement de fonds lié à la fiabilisation du fichier électoral de l'ordre de 9.673.242 USD ;
- Conformément au chapitre IV, articles 11, 12 et 13 de l'accord du 18 octobre et de IV, 4 alinéa 1 de l'accord du 31 décembre 2016, le gouvernement ne respecte pas le plan de décaissement convenu avec la CENI. Sur un budget prévisionnel de 1 332 .626.709,50 USD, la CENI devrait recevoir chaque trimestre 333.156.677,4 USD et 111.052.225,8 USD par mois. Cependant, le gouvernement n'alloue qu'une dotation de 20.000.000 USD chaque le 15 du mois à la CENI. En plus, entre juillet et septembre 2017, le gouvernement a encore baissé la dotation en faveur de la CENI à hauteur de 10 Millions USD par mois pour les dépenses liées aux opérations électorales.
- Faible capacité du Gouvernement à constituer une provision trimestrielle de 100 Millions USD au profit de la CENI ;
- Le non pris en compte par le gouvernement et la CENI, dans ses rapports, de l'appui annoncé des partenaires extérieures, pourtant estimé à 171 882 295,88 USD ;
- L'absence de contrôle des fonds alloués au processus électoral par le Parlement, la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances ;

## **b. Les émissions radiophoniques**

En dehors de la conférence de presse, le 6 février 2018 ODEP a organisé une émission radiophonique sur la problématique du Financement du processus électoral à la Radio Okapi à travers l'émission « Parole aux Auditeurs » animé par JR LUNGEMBO. Une deuxième production a eu lieu le 7 février 2018 sur les problèmes majeurs relevés par l'analyse de l'ODEP et le contenu du cahier de charge élaboré par les Organisations de la Société Civile, sous la coordination de l'ODEP, à la Radio Top Congo à travers l'émission « Parlons-en » animée par Thierry KAMBUNDI. Ces émissions ont été relayé par les média en ligne. Radio Okapi est capté sur l'ensemble de la RDC et la Radio Top Congo couvre la ville de Kinshasa, Kongo Central, le Nord Kivu et une partie de Grand Bandundu.

Grâce à ses émissions, l'ODEP a partagé les résultats de l'analyse. Ces émissions ont suscité le débat entre les auditeurs et les invités sur la problématique du financement du processus électoral en RDC.

### **Réactions enregistrées**

Lors des débats, on peut résumer les interventions des auditeurs de manière suivante :

#### **◆ *Avis du citoyen sur le plaidoyer de l'ODEP***

Des nombreux auditeurs comme internautes ont soutenu l'idée de l'ODEP, celui de réclamer l'audit de la CENI. Selon certains, l'audit devrait intervenir à chaque étape du processus électoral pour corriger les erreurs et faire une prospection pour l'avenir. Quant à la demande de la société civile de contrôler la CENI, l'idée est bonne mais sans effets puisque même ceux qui vont contrôler font partie du système de gouvernance actuel et ne seront jamais impartial.

Pour d'autres, la suggestion de l'audit tombe à point nommée, il ne faut ni la sacraliser ni la diaboliser mais la socialiser pour l'intérêt général. Ainsi, il permettra au pays d'avoir des éléments chiffrables qui peuvent être utilisées par tous afin de comparer le rapport existant entre les fonds perçus et les travaux abattus par la CENI. Dans la mesure où le processus électoral est une évolution non unilinéaire mais cyclique.

Quelques auditeurs ont émis des inquiétudes sur l'idée de l'audit à l'endroit de la CENI. Ils estiment que cela risqueraient de retarder l'organisation des élections en décembre 2018. Mais, l'équipe de l'ODEP a rappelé que l'audit est une activité normale, qui ne peut en aucun cas bloquer le bon fonctionnement d'une institution.

### ◆ *Responsabilité du Gouvernement*

Selon certains auditeurs et internautes, le problème de l'organisation des élections en RDC, reste lié à la volonté politique de la majorité présidentielle, qui tire les choses en longueur en voulant se maintenir illégalement au pouvoir. D'autres ont estimé que le financement du processus électoral dépend de la volonté d'un seul individu, qui est le Président de la République. Donc nous sommes dirigés par la volonté d'un seul homme et non de la constitution qui est l'expression de la volonté populaire.

Pour d'autres, la RDC ne manque pas de moyen pour financer les élections. En 2006 et 2011, le Gouvernement n'avait pas évoqué cette question d'argent. Il est important que le Gouvernement augmente la datation de la CENI et aussi travaille avec les partenaires pour financer le processus électoral.

### ◆ *Responsabilité de la CENI*

Les auditeurs tout comme les Internauts de radio okapi et de Top Congo ont tous unanimement décrié l'absence de transparence de la CENI dans la gestion des crédits alloués au processus électoral. Ce qui aurait un impact considérable sur la tenue des élections le 23 décembre 2018.

Au vu des résultats de l'analyse présentés par l'ODEP, quelques auditeurs ont dénoncé l'affairisme qui caractérise l'institution de la CENI. Ils pensent que la CENI n'est plus crédible et ne bénéficie plus de la confiance des parties engagées au processus électoral en RDC.

### ◆ *Réaction de la CENI et de la MONUSCO*

D'abord celle du porte-parole de la CENI, Jean Pierre KALAMBA qui a estimé que si le contrôle sur la gestion des fonds alloué au processus électoral n'est pas efficace, la faute incombe au Parlement qui n'a jamais donné une suite à leurs rapports déposés au bureau de l'Assemblée Nationale et du Sénat. C'est de leurs responsabilité de mettre ces rapports sur la place publique.

La deuxième est celle du vice-président de la CENI Norbert BASENGEZI, qui a indiqué que l'apport de la MONUSCO se situe à hauteur de 93 millions USD pour l'exercice 2018. Il a ajouté que la CENI n'a jamais bénéficié des fonds issus du projet PACEC depuis 2015. Avec l'utilisation de la machine à voter et l'appui de la MONUSCO, le budget des élections va connaître une régression de 233 Millions USD.

Réagissant aux propos du Vice-Président de la CENI, le porte-parole de la MONUSCO a indiqué que l'appuis logistique de la MONUSCO n'est pas encore chiffré. Les négociations sont en cours avec les autres partenaires financiers pour fixer la hauteur de ce soutien logistique.

### ◆ *Comportement de la CENI envers les médias*

Dès la première présentation du rapport d'analyse des crédits alloués au processus électoral en RDC, la CENI a demandé à un journaliste de Canal Kin télévision de ne pas diffuser les images

où l'ODEP présentait les résultats de son rapport. N'ayant pas suivi le mot d'ordre de la CENI, ce journaliste a été interdit de couvrir les activités à la CENI et radier de la liste des journalistes attachés à la CENI.

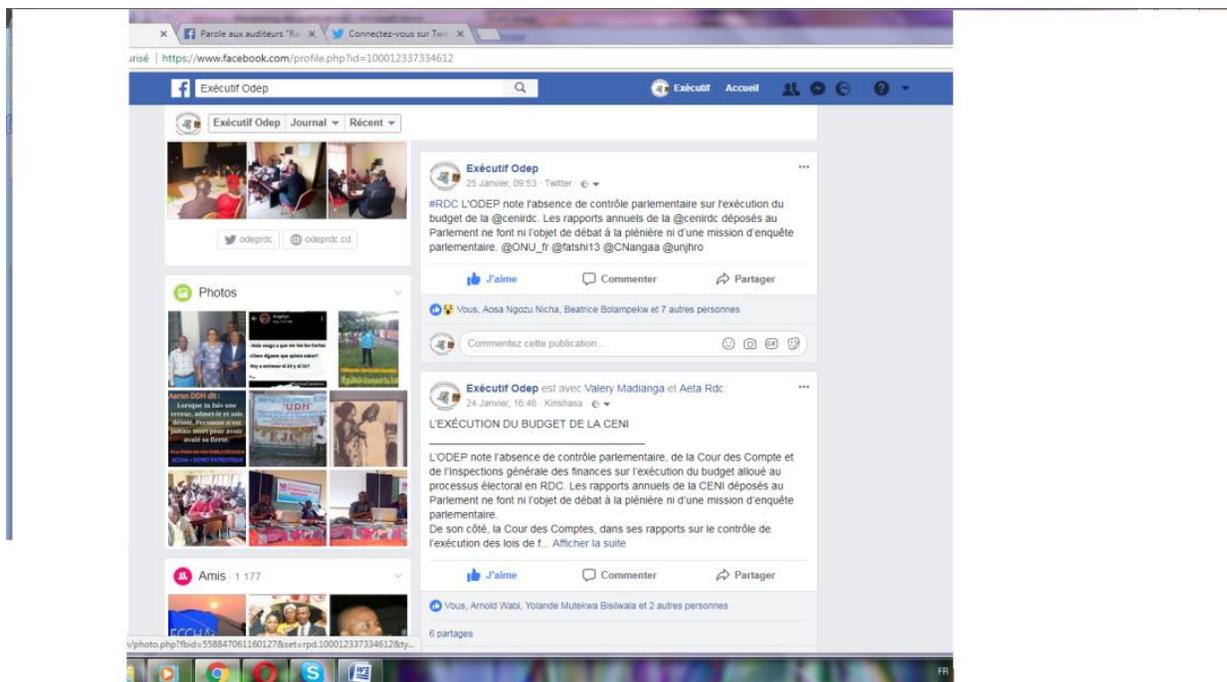
### I.1.2. Utilisation des réseaux sociaux

L'ODEP a aussi fait usage des réseaux sociaux pour partager les extraits du rapport d'analyse des fonds alloués au processus électoral en RDC. Cependant, il a fait recours à son compte Facebook, tweeter, à son groupe WhatsApp (ODEP FINANCES PUBLIQUES) et YouTube.

Sur Facebook, les extraits de rapport ont été partagé auprès de 2000 personnes par jour ; sur tweeter à 1500 personnes par jours.

Par semaine, 4 sujets étaient débattus avec 500 personnes sur le groupe WhatsApp de l'ODEP.

L'utilisation des réseaux sociaux a permis à l'ODEP d'atteindre ses cibles de manière directe et toucher d'autres contacts indirects.



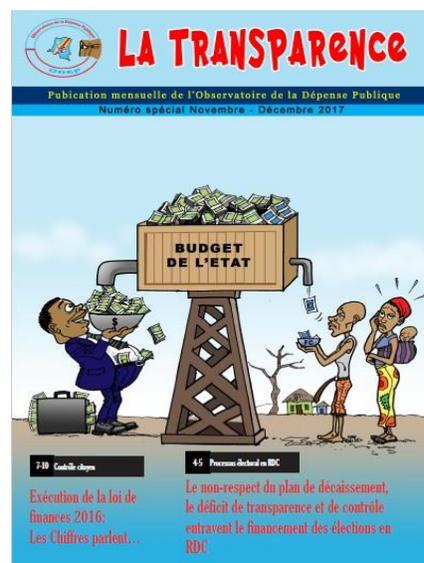


### I.1.3. Publication et distribution du magazine la transparence

Après la rédaction et la production du Magazine la transparence, l'ODEP a partagé les exemplaires à 100 personnes, composées des partenaires, des confessions religieuses et des étudiants.

Grâce à son mailing list, l'ODEP a partagé cette publication à 3000 personnes notamment aux parlementaires, aux Organisations de la société civile locales et internationales, aux médias, aux agents de l'Etat, etc.

Cette publication a permis à l'ODEP de véhiculer les résultats de l'analyse des budgets des opérations électorales, faire le contrôle citoyen sur la prise en compte des services sociaux de base comme priorité dans le processus électoral en RDC et également sur l'exécution de la loi de finances 2016.



### I.1.4. Atelier de dissémination du cahier de charge

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC », l'ODEP a organisé au Centre LILOBA à Kinshasa/Lemba, le 2 février 2018, une rencontre avec quatre-vingt-deux (82) leaders d'opinion : membres des organisations de la société civile, les membres des syndicats, les leaders communautaires, les membres des associations des jeunes et des femmes venus de 12

communes de la ville de Kinshasa (Barumbu, Djili, Lemba, Makala, Matete, Masina, Kalamu, Kimbanseke, Ngaliema, Mont-Ngafula, Kisenso et Ngaba) pour la dissémination du contenu du cahier des charges.



Les Leaders communautaires, lors de l'atelier de restitution du cahier de charge

L'objectif global de cette activité consistait à disséminer le contenu de cahier de charge notamment les problèmes majeurs de financement des élections, les solutions envisagées et les messages à adresser aux décideurs.

Au terme de cette activité, le cahier de charge a été approuvé par les forces vives de la ville de Kinshasa et ont délégué l'ODEP à agir à leur nom afin de mener le plaidoyer pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité dans la gestion des fonds alloués au processus électoral en RDC.

## **II. RESULTATS OBTENUS ET INDICATEUR DE SUCCES**

Les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ces activités sont les suivants :

- ◆ L'instauration d'un débat ouvert et public avec plus de 60 milles personnes sur la question de la gestion des fonds alloués au processus électoral en RDC ;
- ◆ Les résultats de l'analyse sont partagés au public;
- ◆ La CENI s'est exprimée sur certaines questions techniques, notamment sur le contrôle des fonds alloués au processus électoral et le niveau de l'appui logistique de la MONISCO ;
- ◆ L'adhésion de 82 Leaders communautaires de la ville de Kinshasa au plaidoyer mené par l'ODEP ;

- ◆ L'engagement des 82 Leaders communautaires issus des différentes communes de la ville de Kinshasa à disséminer le cahier de charge dans leurs bases ;
- ◆ Mise en place d'un mouvement de revendication de la transparence et de la redevabilité sur la gestion des fonds alloués au processus électoral en RDC ;

### **III. DIFFICULTES RENCONTREES**

- ◆ Absence des données réels sur l'audience des différentes radios, télévisions et presse écrites utilisées par l'ODEP dans le cadre du projet ;
- ◆ Manque de financement des activités de dissémination du cahier de charge par les Leaders communautaires auprès de leurs bases ;
- ◆ L'impossibilité de distribuer le magazine « la transparence » en dure à des nombreuses demandes enregistrées. Car le projet ne prévoit l'impression de 100 exemplaires.

### Annexe 1. Les organes de presse invités et le plan de diffusion

Organe de presse	Zone de couverture	Audience	Jour de diffusion	Horaire de diffusion
<b>Télévision</b>				
CKTV	Kinshasa, et ses environs (Bandundu, Bas-Congo,...)		Vendredi 12 Janvier 2018  Samedi 13 Janvier	19h00' ; 00h00'  04h00' ; 13h00'
CCTV	Kinshasa, et ses environs (Bandundu, Bas-Congo,...)		Vendredi 02 Janvier 2018  Samedi 13 Janvier	20h40' ; 23h30'  05h00'
RTVS1	Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Bandundu (Kwilu), au-delà de cela, le RTVS1 est au satellite ce qui fait qu'elle soit suivie un peu partout dans le monde		Vendredi 12 Janvier 2018  Samedi 13 Janvier	19h00' ;23h00'  09h00';12h00'
B-ONE	Kinshasa,		Vendredi 12 Janvier 2018  Samedi 13 Janvier 2018	19h30' ; 00h00'  13h30'
Kin 24	Kinshasa,		Lundi 15 janvier 2018  Mardi 16 janvier	19h30' ; 01h00' ; 23h30' ;  06h00'
Congo Web	Kinshasa,		Vendredi 12 Janvier 2018  Samedi 13 Janvier	20h00'  06h00'
<b>Radios</b>				

Top Congo	Ville de Kinshasa, Mbanza-Ngungu (Kongo Central) Goma et Butembo(N-K), Masi-Manimba (Kwango)		Vendredi 12 Janvier 2018 Samedi 13 Janvier 2018	19h00' ; 20h00' 00h00' ; 6h00' ; 07h00' ; 10h00'
Radio Okapi	Toutes les grandes ville de la RDC (Kinshasa, Bunia, Bukavu, Goma, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Matadi ; Bandaka, Mbuji-Mayi, etc.)		Vendredi 12 Janvier 2018 Samedi 13 Janvier 2018	19h00' ; 20h00' 6h00' ; 7h00'
RTL	Kinshasa, Bas-Congo, Bandundu (Bankana) & Brazzaville		Vendredi 12 Janvier 2018 Samedi 13 Janvier 2018	18h00' ; 21h30' ; 23h00' 08h00' ; 13h00'
<b>Presse écrite</b>				
Le Phare	Kinshasa,	2.000 tirages par jour	Lundi le 15 Janvier 2018	Matin
Le Potentiel	Kinshasa, Lubumbashi, Matadi, Goma, Kisangani	2.500 à 3000 tirages par jour	Lundi le 15 Janvier 2018	Matin
Forum des As	Kinshasa, Congo-Central, Bandundu-ville, Haut-Katanga, Lomami, Equateur, Thuapa, dans quasiment la moitié du pays.	50.000 à 80.000 tirages par jour.	Lundi le 15 Janvier 2018	Matin
<b>Médias en ligne</b>				
Le Phare	Le monde entier	20.000 à 50.000 visiteurs par jour	Lundi le 15 Janvier 2018	L'avant-midi
Actualité.cd	Le monde entier	100.000 visiteurs par jour/ 4.000.000 visiteurs par mois	Samedi le 13 Janvier 2018	L'avant-midi

Zoom éco (Actualité économique)	Le monde entier www.zoomeco.cd		Lundi le 15 Janvier 2018	Matin
------------------------------------	-----------------------------------	--	-----------------------------	-------

Quelques liens des sites ayant publié les extraits du rapport d'analyse :

- ◆ <https://actualite.cd/2018/01/12/lodep-denonce-manque-de-transparence-fonds-mis-a-disposition-de-ceni/>;
- ◆ [www.radiokapi.net/2018/01/13/actualite/societe/rdc-lodep-denonce-lopacite-dans-la-gestion-des-fonds-mis-la-disposition](http://www.radiokapi.net/2018/01/13/actualite/societe/rdc-lodep-denonce-lopacite-dans-la-gestion-des-fonds-mis-la-disposition);

## Annexe 2. Plan média des émissions

N°	Médias	Sujets	Invités	Emission	Audience
<b>Radios</b>					
1	Radio Okapi 103.5 FM	Problématique du Financement du processus électoral	Prof Florimond MUTEBA (ODEP, Président du Conseil d'Administration)	Animateur : JR LUNGEMBO Emission : « Parole aux Auditeurs »	
2	TOP Congo 88.4 FM	Dépenses Publiques	Jacques KATCHLEWA (ODEP, Chargé des Programmes) & Valéry MADIANGA (ODEP, chargé de Communication)	Animateur : Thierry KAMBUNDI Emission : « Parlons-en »	<b>6 millions de personnes</b>
<b>Médias en ligne</b>					
3	Radio Okapi <a href="http://www.radiookapi.net">www.radiookapi.net</a>	Problématique du Financement du processus électoral	Prof Florimond MUTEBA (ODEP, Président du Conseil d'Administration)	Animateur : Emission : « Parole aux Auditeurs »	<b>57.641 suivent en ligne</b>
4	TOP Congo 88.4 FM <a href="http://www.topcongo.net">www.topcongo.net</a>	Dépenses Publiques	Jacques KATCHLEWA (ODEP, Chargé des Programmes) & Valéry MADIANGA (ODEP, chargé de Communication)	Animateur : Thierry KAMBUNDI Emission : « Parlons-en »	<b>6 millions de personnes</b>